

BON DE COMMANDE

Barème applicable depuis le 1^{er} novembre 2006

A retourner au :

Service Emission du CONSUEL, Tour Chantecoq- 5 rue Chantecoq, 92808 PUTEAUX Cedex
(vente uniquement par correspondance et pour la métropole)

- **Demandeur de l'attestation de conformité,**
qui s'engagera sur la conformité des travaux d'électricité aux prescriptions de sécurité en vigueur

Demandeur	Pour les entreprises
Nom	Entité.....
Adresse.....	N° SIREN.....
.....	Code NAF.....
Code postal.....	Cachet
Ville.....	
Téléphone.....	
Fax.....	
E-mail.....	
Votre référence CONSUEL : n° SE	
(voir précédentes attestations)	Voir (1) pour les installateurs professionnels et en cas de première demande

- **Commande**

	Prix Unitaire TTC	Quantité N	Montant TTC
Locaux à usage d'habitation			
(hormis les services généraux d'immeubles)			
• Non professionnel	106.05 €€
• Installateur professionnel	Voir barème ou utiliser notre calculatrice sur notre site€
Locaux à réglementations particulières et Services généraux d'immeubles			
• Tous demandeurs	46.48 €€

Montant total TTC€
--------------------------	--------

Je joins un chèque d'un montant correspondant à cette commande, à l'ordre du **CONSUEL**, qui m'adressera une facture acquittée.

Date et Signature

(1) Les installateurs professionnels qui commandent pour la première fois doivent fournir une pièce justificative

**Extrait K bis
Extrait registre des métiers
Assurance décennale**

Les mentions portées sur ce bon de commande font l'objet d'un traitement informatisé géré par le CONSUEL. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978)